



Recherche de preuves et d'apprentissages

Renforcer les systèmes institutionnels d'information sur l'éducation pour améliorer les données relatives aux crises et aux risques dans les situations d'urgence et les crises prolongées

Avec le soutien de



Sommaire

I.	En bref.....	3
1.	Questions directrices	3
2.	A qui s'adresse cet appel ?.....	3
3.	Comment soumettre une contribution ?.....	3
4.	Contact.....	3
II.	Contexte	4
1.	Pourquoi l'UNESCO recherche-t-elle des preuves et des apprentissages ?	4
III.	Objectif et champ d'application	5
1.	Questions directrices et manque de preuves.....	5
2.	Données relatives aux crises et aux risques	5
3.	Un accent sur l'apprentissage.....	5
IV.	Soumettre des preuves et des apprentissages	6
V.	Examen et publication.....	6
1.	Processus et critères de révision	6
2.	Publication	8
VI.	Demandes de renseignements et informations complémentaires.....	8

I. En bref

La Section des migrations, des déplacements, des situations d'urgences et de l'éducation de l'UNESCO recherche des preuves et des apprentissages sur les pratiques qui ont tenté et éventuellement réussi à renforcer les systèmes institutionnels d'information sur l'éducation et à améliorer les données relatives aux crises et aux risques dans les situations d'urgence et les crises prolongées. L'objectif est de collecter un large éventail de preuves et d'apprentissages basés sur la pratique qui peuvent être compilés dans une base de données en libre accès, examinée par des pairs et consultable par tous ceux qui sont impliqués dans les données relatives à l'éducation dans les situations d'urgence (ESU). Cette base de données, hébergée par le Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE), fournira aux praticiens, aux décideurs politiques et aux chercheurs des connaissances, des preuves et des apprentissages utiles et indispensables. Les propositions de contributions peuvent porter sur tout ou partie de la chaîne de valeur des données, depuis l'environnement favorable et la production des données jusqu'à leur partage et leur utilisation.

1. Questions directrices

Les propositions doivent inclure des preuves et des apprentissages qui contribuent à répondre aux questions directrices décrites dans la section 3, ci-dessous.

2. A qui s'adresse cet appel ?

Nous recherchons des contributions de la part de tous les acteurs impliqués dans le travail sur les données relatives aux crises et aux risques et dans le renforcement des systèmes institutionnels d'information sur l'éducation, notamment :

- Les ministères de l'éducation et autres organisations du secteur public
- Les organisations à base communautaire
- Les organisations de la société civile
- Les agences des Nations Unies et les ONG internationales

II. Contexte

Pour atteindre l'ODD 4 et respecter le principe de ne laisser personne de côté, les besoins

C'est pourquoi, en alignement avec les objectifs du Fonds d'accélération d'ECW⁴, l'UNESCO vise à combler ce manque en rassemblant des preuves et des apprentissages basés sur la pratique. L'objectif est de recueillir un large éventail de pratiques qui peuvent être compilées dans une base de données en libre accès, examinée par des pairs et consultable par tous ceux qui travaillent sur ou avec des données relatives à l'ESU.

III. Objectif et champ d'application

1. Questions directrices et manque de preuves

Par le biais de cette recherche de preuves et d'apprentissage, l'UNESCO tente de combler les lacunes identifiées en matière de connaissances et de preuves dans la pratique de l'ESU. Les soumissions doivent inclure des preuves et des apprentissages qui contribuent à répondre aux questions suivantes :

- 1) **Comment renforcer les données sur l'éducation liées aux crises et aux risques au sein des systèmes éducatifs nationaux ?**
- 2) **Comment les acteurs de l'éducation, y compris l'UNESCO, peuvent-ils renforcer l'utilisation et le partage de données pertinentes sur les crises et les risques ?**
- 3) **Comment les données relatives aux crises et aux risques peuvent-elles être mieux coordonnées et harmonisées dans l'objectif de renforcer les systèmes au sein des systèmes éducatifs nationaux et à travers le double nexus humanitaire-développement ?**

Les preuves et les apprentissages doivent être largement basés sur la pratique, contextualisés, mais les recherches pertinentes sont également les bienvenues.

2. Données relatives aux crises et aux risques

Le terme « données relatives à l'éducation en situation d'urgence » est généralement utilisé pour désigner les données relatives aux phases de réponse aux crises et de relèvement. Cependant, il est certain qu'un système de données complet devrait répondre à toutes les dimensions de la gestion des risques. Une telle approche devrait refléter les besoins en matière de données et d'informations liées à la prévention/atténuation, à la préparation, à la réponse et au relèvement, désignées dans ce docu.9 (n)9 (e)10 (et)7-1 (c (et10 (e)-1a)73 (s)1f)3 (-)1 ()7 U

obstacles au changement, l'adaptation aux défis et une réflexion claire sur les leçons apprises sont encouragées à être soumises car elles fournissent également des connaissances essentielles pour ceux qui travaillent actuellement sur les données liées aux crises et aux risques et sur le renforcement des systèmes dans l'éducation.

IV. Soumettre des preuves et des apprentissages

Les propositions de contribution peuvent être faites en anglais, français et espagnol.

Elles doivent éviter autant que possible l'utilisation de jargon et d'acronymes inexplicé, et tenir compte du fait qu'elles pourront être lues par des personnes qui ne sont pas nécessairement des spécialistes de l'ESU ou des données. Le texte de votre contribution constituera le corps du cas pratique qui sera publié par la suite. Par conséquent, vous devez vous assurer que vous répondez aux questions du formulaire de soumission et que vous détaillez clairement les faits, les preuves et les apprentissages les plus importants. Toute preuve soumise dans le cadre de votre exemple sera également mise à la disposition des autres et contribuera au processus de révision.

Si vous souhaitez soumettre un document dans un format autre qu'un texte (ex. vidéo, photo ou audio), veuillez nous contacter.

V. Examen et publication

1. Processus et critères de révision

Afin de garantir la qualité et la pertinence des propositions, celles-ci seront examinées à la fois en interne (par l'équipe chargée des données de l'ESU de l'UNESCO et les bureaux régionaux et/ou nationaux concernés) et en externe par un partenaire technique. Ce processus n'a pas pour but de porter un jugement sur la nature des pratiques soumises. Cependant, il est mis en place pour garantir que les exemples et les preuves associées sont solides, conformes aux normes du secteur, et qu'une fois publiés, ils peuvent fournir des apprentissages utiles à d'autres personnes travaillant dans le domaine de l'ESU. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des critères de publication. Le processus de révision s'articule autour de trois domaines : pertinence, qualité et apprentissage.

Aperçu des critères d'examen et de sélection



- 2) Comment les acteurs de l'éducation, dont l'UNESCO, peuvent-ils renforcer l'utilisation et le partage de données pertinentes sur les crises et les risques ?
- 3) Comment les données relatives aux crises et aux risques peuvent-elles être mieux coordonnées et harmonisées pour soutenir les objectifs de renforcement des systèmes au sein des systèmes éducatifs nationaux et à travers le lien entre humanitaire et développement ?

Les pratiques soumises couvriront une partie ou la totalité de la chaîne de valeur des données :

- Production de données :

2. Publication

L'UNESCO collabore avec l'INEE pour publier et diffuser les données et les connaissances à